

papier terrier que j'ai commencé pour l'abbaye de Méobec qui est très important pour notre Chapitre, eu égard à plusieurs rentes qui étaient perdues et que j'ai fait revivré. Il est sur le point de s'achever. Il reste encore quelques déclarations de particuliers à recevoir, et des foys et hommages à faire rendre à différents seigneurs qui relèvent de cette abbaye, lesquels ne les rendraient point si je quittais la partie. Il y a plusieurs autres affaires dont j'ai seul la clef, que je vais terminer en très peu de temps. Mais ce qui me tient le plus au cœur sont cinq ou six mille livres de dépenses qu'il faut nécessairement que je paye ; après quoi je serai charmé de vous aller offrir mes services, si l'on juge qu'ils soient plus utiles dans notre pays qu'en France où je suis à présent.

“ Je n'ai jamais eu de connaissance, Monseigneur, que M. de St-Vallier eût demandé que je retournasse en Canada. C'est lui au contraire qui m'a engagé à passer en France, et, pour cet effet, il me pourvut d'un canonicat que j'avais refusé jusqu'alors. Il fit en même temps connaître au Chapitre que ses biens étant fort mal administrés par MM. du Séminaire des Missions Etrangères, qui en avait chargé le sieur Pepin, procureur au Parlement, ne pouvant y veiller par eux-mêmes, il convenait que ce fût une personne du corps qui en eût soin et non un étranger.

“ Il est vrai que M. Dosquet m'a proposé mon retour en Canada en m'offrant le doyenné de notre Chapitre, de la part du ministre, en deux occasions différentes. Je le refusai en lui faisant sentir qu'il convenait mieux que je restasse en France ⁽¹⁾ qu'un autre, puisque je commençais à être au fait des affaires qui regardaient notre Chapitre. Il approuva beaucoup mon désintéres-

⁽¹⁾ M. De L'Orme écrivait à son frère, le 15 avril 1730 : “ Je me tiens ici beaucoup plus content que d'être doyen en Canada. Je ne m'en suis jamais repenti.”